

Chauffons nous .

N° 5- Bulletin de communication de **Entreprise Guy BERRAND.**

Septembre 1997

SUJET : J'AIME BIEN LE CANARD !

L'AUTOMNE REVIENT...

Et avec lui, revient pour nous, le temps des « ramonages et entretiens », de vos installations de chauffage. Combien allez vous être à nous appeler, pour ce travail?. L'an passé, vous avez été près de **200**, à nous solliciter pour ces travaux. Merci d'avoir pensé à nous. C'est une preuve supplémentaire de la confiance que vous nous témoignez et nous ne vous remercierons jamais assez. Le petit problème, car il y en a un, c'est que sur ces 200 appels téléphoniques concernant ces entretiens, la moitié de ceux ci sont concentrés sur un période d'environ 2 mois. Et là, nous ne pouvons plus aller assez vite pour vous satisfaire, le travail rentrant alors plus vite que nous ne pouvons l'exécuter. Alors, vous avez droit à l'inscription sur la liste d'attente et vous êtes obligés de patienter en attendant votre tour... Mais je ne me répéterais jamais assez, une bonne chaudière a besoin d'être nettoyée tous les 12 mois environ. **Cela ne veut pas dire forcément à l'automne**, et



la chaudière ne fonctionnera pas mieux si ces travaux sont faits à cette saison. C'est plus la qualité et la régularité de l'entretien qui comptent, que la date à laquelle celui ci est fait. Alors rendez nous service, n'appellez pas tous à la fois au même moment pour ces

travaux. Essayons de mieux répartir dans le temps, cette charge importante de travail. Nous sommes plus disponibles dès fin Février et les rendez vous sont pratiquement instantanés... Et puis vous verrez, nous venons d'investir sur un nouvel aspirateur encore plus gourmand et plus puissant (Et moins bruyant...) que le précédent! Mais nous n'avons toujours que 2 bras et les journées de travail ne font que ... Au fait, combien vont t'elles faire d'heures ? ...

Guy Berrand

J'AIME BIEN LE CANARD!...

Qu'on le veuille ou non, le Limousin est une terre réputée pour l'élevage! Et nos agriculteurs s'y entendent à merveille pour donner à notre beau pays, les plus belles bêtes à viande que l'on puisse admirer. Quel rapport avec la plomberie et le chauffage me direz vous? Aucune, bien entendu... Je vais vous narrer l'histoire en Français, mais je crains que certains d'entre vous aient oublié, ou n'aient jamais appris notre beau patois Limousin. L'histoire y perdra un peu de sa saveur, j'espère que vous ne le regrettez pas ! Imaginez donc... Cela se passait il y a déjà bon nombres d'années et l'eau « courante » commençait à pénétrer dans les hameaux les plus reculés du pays, engendrant du même coup, de nouvelles installations sanitaires pour notre petite entreprise. Les paysans y voyaient beaucoup d'avantages, car l'installation d'abreuvoirs automatiques, entre autres, allait les soulager dans leur tâche, pour faire boire les animaux... Le Crédit Agricole prêtait « des sous », et du même coup, s'offrant une tranche de modernisme, l'idée d'une salle de bains germait dans les têtes. La

baignade dans la pêcherie de ferme, pour un minimum d'hygiène, ne serait plus alors qu'un mauvais souvenir. Surtout que l'hiver, lorsque le froid arrivait, on se baignait peu, (pas du tout...) et c'était quand même embêtant, ...à cause de l'odeur... Alors, c'était décidé, il aurait une belle salle de bain, avec une grande baignoire! (Et c'est là où peut intervenir patois...)

- Allez, on va aller voir Milo Berrand, il va bien nous faire! Car les clients se déplaçaient les artisans, contrairement à maintenant, profitant du déplacement par la même occasion pour faire quelques courses... jusqu'au bistrot local, lieu «vivant», s'il en était à cette époque!...

- Nous avons l'eau, faudrait tu passes voir à la maison, on voudrait un robinet sur l'évier une dizaine d'abreuvoirs, des vécés (W.C.) et nous faire la salle de bains avec l'eau chaude, Comme t'as fait chez le Loup côté. (Quelle émulation!...)

- Pas de problèmes, j'arrive! Père Berrand, on va te la faire la salle de bains.

(A cette époque, les devis, gratuits, n'avaient pas cours. On faisait tout simplement confiance à l'entrepreneur local. Mais les engendrent)

Aussi tôt dit, aussitôt fait! Quelques temps après, l'eau chaude et froide coulaient sur l'évier, dans le magnifique lavabo et dans la rutilante baignoire blanche, le tout orné de robinets chromés...

Et l'on se demanda bien comment on allait faire, le plombier n'avait pas laissé le moindre moyen d'emploi pour prendre le bain. Mais la rude terre a ses exigences. Les foins étaient mûrs et bons

couper, l'eau coulait toujours dans la pêcherie... On avait autre chose à faire que de s'occuper de « ça ».

La mauvaise saison passa aussi, puis revint le printemps :

- *Ta baignoire est bouchée, ça ne coule plus. Je sais pas comment t'as fait ton boulot, mais ça va pas, passe donc voir le bazar ce soir...*

(Je vous ferais remarquer que lorsque ça ne marche pas, c'est toujours la faute du plombier et de SON matériel...sic!)

- *Bon sang, mais qu'est que ça fout là dedans, « tout ça » ! Et puis ça pu autant que dans ton étable à cochons! Le père Milou était scandalisé et il y avait de quoi, devant le tableau ...*

Dans la baignoire, « tout ça » était une bonne vingtaine de canetons piaillants, installés « paisiblement » sur de la paille pas très fraîche, parmi leurs fientes odorantes ... Il n'y avait plus qu'à ouvrir le robinet d'eau froide pour remplir la gamelle, savamment posée à un endroit stratégique, et qui servait d'abreuvoir aux volatiles!

- *Mais comment tu sais que TA baignoire est bouchée, tu te baignes pas avec les canards, sans doute ?* interrogea mon père, à la fois perplexe et inquiet.

- *Ah non! quand je veux me laver, tous les quinze jours, je les mets dans le cageot à côté, pendant que je me baigne, et je rince la baignoire quand j'ai fini, pour tout nettoyer !. Là, je voudrais bien me « laver » Samedi, mais comme c'est bouché, je t'ai appelé...*

Ceux qui connaissent mon père savent quelle fut sa réaction, mais on pourrait appeler cela « une engueulade monumentale ». Vous dire l'état du siphon et de la canalisation de vidange relève de la plus pure utopie. Il fallu tout remplacer...

Mais bien sûr, ce fut un cas heureusement isolé, et beaucoup de nos amis agriculteurs tirent encore profit **journallement** des sanitaires qu'ils se sont payés à cette époque, la pêcherie ne servant plus qu'aux canards...

Et j'aime bien les canards, surtout lorsqu'ils sont en liberté, dans la nature...

Guy Berrand

PARLONS GAZ.

Ah ! ces Sous!... Nerf de la guerre, dit-on. Compte tenu des sommes nécessaires au remplacement d'une chaudière, sachez que nous avons plusieurs offres de financements à vous proposer. Si cette nouvelle installation utilise le **Gaz Naturel** (et non le gaz de Ville, qui a d'autres caractéristiques thermiques), voici la : **1^{ère} offre**, qui est un prêt bonifié par **Gaz de France** et par **notre propre entreprise**, dans le cadre de notre partenariat avec

ENERGI*CONFORT

Ce prêt s'appelle tout simplement : « **Crédit ENERGICONFORT** » Son taux, très bien placé sur le marché, a un taux de 4,90 %, assurances Décès - Invalidité, incluse. Le montant de ce prêt est au minimum de 10.000 Frs., maximum 30.000 Frs., et étagé par tranches de 1000.00 Frs. Il est remboursable sur une période allant de 18 à 48 mois. Le Crédit Agricole finance ce prêt, mais il n'est pas nécessaire d'avoir déjà un compte dans cet organisme. Enfin, le dossier (Gratuit) est très simple à monter, puisqu'il n'y a que peu de pièces à fournir :

- Le devis des travaux.
- Le dernier avis d'imposition.
- Les 3 derniers bulletins de salaire
- Un relevé d'identité bancaire.

Le prêt est débloqué après acceptation du dossier. La remise des fonds est faite directement à l'installateur, sur présentation du certificat de conformité gaz, validé par Qualigaz.

La **2^{ème} offre**, est un prêt à **0 %** oui, vous avez bien lu ! Prêt également bonifié par Gaz de France, par l'intermédiaire de la banque Pétrofigaz. C'est le prêt « **CONFORTGAZ** »

Il est plafonné à 20.000 Frs et remboursable sur 2 ans. (A partir de 5000.00 Frs, et jusqu'à 20.000,00Frs.). Pièces à fournir, identiques à la 1^{ère} offre.

L'acceptation du dossier se fait sous 24H. Financement sur devis, dossier gratuit, remise des fonds à l'installateur sur présentation du certificat de conformité signé par Qualigaz. Ce prêt concerne le

Chauffons nous

premier équipement, ou la conversion d'une installation (même de chauffage électrique), au Gaz Naturel. Changez donc de chaudière et d'énergie! Le gaz, c'est tellement plus confortable. Enfin, notre **3^{ème} offre**, qui présentée par le **CETELEM**: « **SPECIAL HABITAT** » concerne toutes les énergies. Son taux (TEG) varie de 8,90% à 14% selon le montant et la durée du crédit, (Ceci, bien entendu, comme dans les 2 cas précédents, après acceptation du dossier...) Le prêt part de 1500.00 Frs., pour aller jusqu'à 140.000,00 Frs. Il est remboursable de 4 à 144 mois. Il n'y a pas non plus, de frais de dossier ni d'hypothèque.

Voici donc de quoi palier à bons nombre de cas de financement, qui vous faciliteront sûrement dans le choix de votre nouvelle installation.

Alors n'hésitez plus! Contactez nous dès aujourd'hui afin que nous trouvions en commun la solution la mieux adaptée à votre cas. Il y en a sûrement une qui vous convient. Dans le prochain bulletin, je vous parlerais des déductions fiscales qui accompagnent, dans bien des cas, le remplacement d'une chaudière usagée. Réductions auxquelles il faut attacher de l'importance, car elles « amortissent » le coût du remplacement de chaudière. Là aussi, ce peut être intéressant...

SACHEZ QUE:

A partir du 1er Juillet 1997, un nouveau robinet arrêt pour le gaz naturel devient **obligatoire**, sur les cuisinières à gaz et les plaques de cuisson, sur les installations nouvelles ou modifiées. C'est le ROAI...(**R**obinet à **O**bturateur **A**utomatique **I**ntégré)

A BIENTOT, POUR LE N° 6

ENT. BERRAND Guy
6 RUE DE PRASMOUNIER
87430 VERNEUIL sur VIENNE

☎ 05 55 00 14 99